

## Le sujet du vieillissement n'attend pas les remaniements ! Un appel à faire de l'autonomie et du grand âge une priorité nationale

Face à l'accroissement du vieillissement de la population et à l'absence de réponse récurrente à la hauteur des enjeux, **le Groupe de gauche de Départements de France appelle à faire de l'autonomie et du grand âge une priorité nationale**.

D'ici 2050, selon la Drees, la France comptera près de 23 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, soit 5 millions de plus qu'en 2021, ainsi que 2,8 millions de personnes en perte d'autonomie, soit 738 000 personnes supplémentaires sur cette période. Cette nouvelle ouvre des perspectives qui dépassent les seules considérations démographiques : elle pose la question du financement de la dépendance et des métiers du *soin et du lien*, essentiels dans l'accompagnement des personnes âgées.

Dans ce cadre, **le Groupe de gauche se joint aux appels formulés par les fédérations et les acteurs de l'autonomie et du vieillissement à la suite du report de la présentation du Plan Grand Âge**, initialement aujourd'hui, le 12 février. Ce report n'a que trop duré.

La transition démographique et les enjeux liés à l'autonomie engagent l'ensemble de la société : c'est en cultivant nos liens avec la communauté autour de nos personnes âgées, c'est à dire les familles, les aidants, les voisins et l'entourage, les élus, les associations, que nous pourrons véritablement parler de maintien dans la durée de l'autonomie et d'inclusivité dans le droit commun.

Les Départements et leurs partenaires font déjà face aux conséquences concrètes du vieillissement de la population. **Ensemble, nous refusons de nous résigner au sentiment d'abandon des politiques publiques en direction du grand âge**, ressenti par les personnes concernées, leurs proches et les professionnels du secteur.

Le déficit actuel de la 5ème branche de la Sécurité Sociale, qui reconnaît l'autonomie comme un risque social du XXI<sup>e</sup> siècle, révèle l'insuffisance de la stratégie portée par l'État. **Le Groupe de gauche réaffirme sa demande impérative d'une loi de programmation pluriannuelle garantissant des réponses organisées à hauteur des besoins d'aujourd'hui et de demain, ainsi qu'une trajectoire financière sécurisée et lisible pour la branche Autonomie et pour les collectivités**.

Cette trajectoire doit impérativement intégrer la revalorisation et l'attractivité des métiers du soin et de l'aide à la personne, aujourd'hui fragilisés par une crise profonde des vocations. Une refonte de la gouvernance de l'autonomie est également indispensable, autour d'un principe clair :

**à l'État et à la protection sociale portée par la branche Autonomie, le règlement des droits et la garantie des financements pour une pleine égalité d'accès aux droits et prestations pour les personnes concernées ; aux Départements, la responsabilité d'organiser la mise en œuvre de la transition démographique dans les territoires** notamment dans le cadre d'un service public départemental de l'autonomie dont la légitimité doit être renforcée dans leur chef-de-filât.

Ces principes doivent s'accompagner d'un grand plan en faveur de l'aide à la personne et de la citoyenneté dans le champ de l'autonomie, autant pour les personnes âgées que pour les personnes en situation de handicap, avec un cap central : garantir à chacune et chacun les conditions nécessaires pour vivre et vieillir dignement à domicile ou en établissement, selon les choix et parcours de vie.

Les travaux engagés par le Premier ministre sur la décentralisation doivent permettre d'avancer concrètement sur les enjeux de l'accompagnement à domicile, du défi territorial des habitats intermédiaires, de la garantie de financement dans la durée des aides et prestations individuelles par la cinquième branche, ainsi que de l'évolution des EHPAD qui auront à accueillir un nombre plus important de personnes âgées dépendantes. Nous devons notamment inventer « la maison de retraite du futur » et des formes d'habitat ouvertes sur la ville, favorisant les liens et non des lieux vécus comme des mises à l'écart.

C'est dans ce sens que le Groupe de gauche fait part de ses positions spécifiques, déjà partagées dans le cadre des instances de Départements de France. Le Groupe de gauche souhaite prendre toute sa part dans les discussions et débats en cours dans le cadre de nouvel acte de décentralisation et des prochaines lois de financements en matière d'autonomie et de santé.

**Le Groupe de gauche se tient aux côtés des fédérations et des acteurs du secteur et appelle à la reprise rapide du dialogue dès la nomination d'un nouveau ministre. Le vieillissement de notre société nous oblige collectivement. Les Départements et leurs partenaires attendent désormais des engagements affirmés et concrets de l'État.**

Nous devons, ensemble, être à la hauteur des enjeux : il en va d'une République respectueuse de la dignité de ses aînés.

"Nous avons besoin de cette grande **loi** autonomie revendiquées par les personnes concernées, les familles, les professionnels depuis des années. Anticiper et accompagner le vieillissement dignement ne peut se faire qu'avec : une **vision**, une **stratégie**, des **moyens** et l'identification claire de « **qui fait quoi** »."

**Jean-Luc Gleyze**

Président du Conseil départemental de la Gironde  
Président du groupe de gauche de Départements de France

**Romain Dostes**

Vice-président du Conseil départemental de la Gironde  
chargé de la politique des aînés, du lien intergénérationnel et de Gironde Autonomie

**Contacts presse**

**Marie-Hélène Popelier** : 06 22 26 69 72 - [m.popelier@gironde.fr](mailto:m.popelier@gironde.fr)

**Anne-Gaëlle McNab** : 06 14 50 03 63 - [anne-gaelle.mcnab@gironde.fr](mailto:anne-gaelle.mcnab@gironde.fr)